

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction... OSCAR McDONELL

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Samedi 26 Juillet 1890

BOHOS DU JOUR

Vingt-neuf faillites en Canada, la semaine dernière.

Dans l'article d'hier lisez ce qui est relatif à l'élection de M. Sharpe.

Il n'y a que neuf villes américaines dont la population dépasse celle de Montréal.

Grande nouvelle : le baseball devient impopulaire aux Etats-Unis.

25 chemins de fer ont été entrés dans Chicago, et contiennent 1100 milles de lignes.

Le N. Y. Sun dit que Pasteur avait l'habitude de se faire payer ses découvertes.

M. Nimmo, le brillant statisticien américain, se déclare contre le républicanisme.

Le comble de la religion en temps d'épidémie : Ne prendre que des médicaments anti-septiques.

L'Armée du Salut a célébré la semaine dernière à Londres, le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de cette organisation.

Les statistiques de l'émigration italienne pour 1889 démontrent que, soit par suite de la dépression des affaires, soit par crainte du service militaire, de nombreux Italiens quittent leur pays.

375,000 Italiens ont émigré, 88,000 sont allés dans la République Argentine, 36,000 au Brésil et 30,000 aux Etats-Unis.

Le Sicile assure que le roi Milan de Serbie, est accidenté tout récemment.

Un personnage tout puissant et cherche à emprunter de l'argent de tous côtés.

Des médecins ont été attachés constamment à une personne de façon à l'empêcher au moment où il deviendrait complètement fou.

A Venise on a refusé de recevoir plus longtemps la cour, à cause de sa conduite impudique.

Les dépenses auxquelles on se livre et les pertes considérables au sujet du résultat du dérangement de ses facultés mentales.

Nous extrayons ce qui suit de la MENSURE à propos de l'élection de Montmorency :

L'ÉLECTEUR qui réclamait 200 voix pour son candidat, a en fait de lire que cette élection était une question de la b... et de la b... de son père.

Le ministre de la Milice a dirigé cette campagne, il a été seul des ministres à se jeter dans la lutte, à en porter le poids.

Quant à nous, nous n'avons jamais cru que l'élection de Montmorency pourrait influer sur son avenir politique, nous savons trop compte des accidents de la guerre, d'autant plus que les chiffres mêmes n'en sont pas exempts.

Quoi qu'il en soit, il est indéniable que le triomphe de Montmorency est un triomphe personnel pour sir Adolphe Caron, qui s'est jeté dans la lutte avec le courage qu'on lui connaît, sans compter le nombre des adversaires.

Les rapports sur la promenade qu'aurait faite le pape hors du Vatican, ont été fort exagérés, et la démarche du pape n'a pas eu l'importance qu'on lui prêtait, quoiqu'il soit réellement sorti pour la première fois de l'enceinte du palais où il est renfermé depuis son accession au trône pontifical.

Le pape avait, on le sait, l'intention de voir la statue de Saint-Thomé d'Aquin qu'est en train d'exécuter pour la bibliothèque du Vatican, le sculpteur Anelli qui a son atelier tout à côté du palais des papes.

Leon XIII s'y est rendu dans son grand carrosse, précédé par deux gardes du corps à cheval, et en revenant, pour éviter la chaleur, a donné l'ordre de prendre une route à l'ombre.

Dans cette route il a rencontré une troupe de soldats italiens, comme naturellement on présente les armes, comme le prescrivent les règlements et comme une maquette du respect qu'on pour Sa Sainteté et le roi et le gouvernement italien.

De plus, un certain nombre de personnes se sont mises à genoux sur le passage du pape qui leur a donné sa bénédiction.

Un publiciste italien du nom de Tocca, vient de publier une brochure d'un caractère très officieux; dans laquelle il accuse M. Béhaïne, ministre de la France au Vatican, d'avoir conjuré le départ du Pape, au mois de juin de l'année dernière.

On peut se rappeler ces télégrammes à sensation qui nous arrivèrent de Rome, l'été dernier, relatifs à l'intention du St-Père de se réfugier en Andalousie.

Les journaux d'une certaine presse se croyaient tenus de publier sans motif de commentaires, car toutes les nouvelles qui venaient de Rome avec l'estampille du Vatican, vraies ou supposées, ne sont-elles pas vraies?

En vain, quelques feuilles libérales demandaient le nom de la personne que le St-Père aurait choisi pour en faire le confident de son projet.

On n'en avait rien; mais les télégrammes continuaient à pleuvoir dru comme la pluie par une journée d'orage.

Aujourd'hui, nous sommes fixés. C'était M. Béhaïne qui lançait ces nouvelles comme autant de généraux battus d'essai.

Questions du Jour

M. Desjardins est élu à Montmorency par une majorité de 63 voix.

L'ÉLECTEUR donnait à l'avance à son candidat une majorité de 200 et plus.

L'ÉLECTEUR donnait à l'avance à son candidat une majorité de 200 et plus.

Voici le détail du vote :

Table with 2 columns: Desjardins, Provost. Rows: St. Péronille, St. Laurent, St. Jean, St. François, St. Famille, St. Pierre, L'Ange Gardien, Château Richer, St. Anne, St. Joseph, St. Étienne, St. Tés.

M. Desjardins est une acquisition Renseigne, sérieux, très digne et fort bon député.

Nous devons donner à la Vérité ce qui est une marque de popularité personnelle très enviable.

La Vérité vient d'entrer dans sa dixième année. C'est un bel âge, surtout pour un journal qui mène une vie violente et soutient à contre-cœur un parti auquel il ne trouve que des défauts.

Au risque de surprendre les gens, le directeur de la Vérité le premier, nous lui souhaitons encore plus d'années à venir, qu'elle n'en compte déjà.

La Vérité a été, il est vrai, un journal très dangereux pour la religion et la nationalité, qu'elle com promet par ses excès de zèle et son absolutisme.

Nous l'avons combattu et nous croyons même avoir réussi à mettre le public en garde contre ses polémiques imprudentes.

Si nous lui souhaitons aujourd'hui longue vie, c'est que nous la croyons devenue plus inoffensive, plus puissante et que nous espérons, qu'avec l'âge, elle deviendra plus sage et plus sincèrement patriote.

Nous devons donner à la Vérité ce qui lui appartient. Elle est logiquement, elle est de son point de départ et à son but, faux tous deux.

Elle a une idée fixe et elle y tient. Dans les grandes et les petites affaires on trouve le même esprit d'intolérance et d'exagération.

La Vérité est le papier imprimé de nos jours, mais les écrits sont du 15ième et du 16ième siècle, avec des noms et des expressions modernes.

Ennemie du progrès et de la civilisation, la Vérité s'est fait un monde à part où elle vit en compagnie d'un petit nombre d'illuminés.

Si son idéal se réalisait l'humanité reviendrait aux conditions courtes et aux idées étroites; le Canada français ressemblerait aux petites républiques de l'Amérique centrale où rien n'est stable et où la civilisation est périodiquement proscrite par le fait de gens qui pensent comme le directeur de la Vérité et obéissent au même mot d'ordre.

La Vérité nous dit que son existence est souvent mise en danger et que sans l'intervention directe de Dieu elle serait au cimetière.

Par elle-même elle observe la grande loi de la charité qui est l'essence divine même et consent d'être intolérant, absolu et gâté-ance national.

Le juge Wartelle a rendu jugement dans la question de la Commission Royale chargée par M. Mercier de s'enquérir des faits se rattachant à l'emploi des \$10,000 payés par M. Whelan à M. Pacaud, ce dernier promettant par ce moyen faire régler la question en litige plus promptement.

Nos lecteurs se souviennent sans doute des détails de l'affaire. La commission voulant forcer des déclarations à répondre à certaines questions, les menaçait de la prison s'ils refusaient d'obéir.

Trois d'entre eux obtinrent un bref de prohibition. C'est sur cette question que le juge a rendu sa décision.

Le jugement est divisé en trois points. Le premier est relatif à la question de savoir si l'objet de l'enquête tombe sous l'art. 596 des statuts et conséquemment si les commissaires ont le pouvoir que veut leur conférer l'art. 598, de forcer les témoins à rendre témoignage.

Si la législature avait le pouvoir de passer l'art. 598 et de confier aux commissaires nommés pour faire des enquêtes sur des affaires d'intérêt public le même pouvoir que celui dont sont revêtus les tribunaux dans les causes civiles, de forcer les témoins à rendre témoignage.

Si, étant donné que les deux questions précédentes seraient résolues dans l'affirmative, la question faite à M. Tarte était pertinente aux fins de l'enquête et conséquemment, le plaignant pouvait être forcé d'y répondre.

Le juge décide que le lieutenant-gouverneur en conseil, n'avait pas le droit de nommer une commission royale pour faire une enquête et que la Commission, n'avait pas le droit de séjurer, parce que l'objet de l'enquête n'est pas de ceux mentionnés à l'art. 596 qui donne le pouvoir de s'enquérir seulement du bon gouvernement de la Province.

Le bon gouvernement ne dépend pas des députés mais seulement des membres du Conseil. Il s'agit de plus de savoir, si des députés ont été corrompus afin de faire payer plus promptement la somme de \$155,000 à Whelan. Ce montant avait déjà été voté par le gouvernement et il restait à eux de décider quand ils le paieraient.

Les commissaires n'avaient pas le droit de forcer un témoin ou de le menacer de la prison — par conséquent l'art. 598 est inconstitutionnel.

La Législature qui a le droit de nommer des juges, n'en a pas le droit de nommer des commissaires. Elle peut fixer la punition imposée à ceux qui refusent de répondre, mais ce droit ne s'étend pas à des commissaires nommés par elle.

En terminant le juge déclare absolu, le bref de prohibition et enjoint aux commissaires de cesser tous procédés sous peine de mépris de cour.

Depeches du Soir

LE CHOLÉRA

ODessa, 26 juillet.—Il y a soixante et dix cas de choléra asiatique à Bahá.

CONTRÉ LE BILL MCKINLEY

WASHINGTON, 26 juillet.—Blaine ne cache plus son hostilité au bill de McKinley et l'a déclaré au sénat à la séance d'aujourd'hui.

L'AFFAIRE BEHRING

LONDRES, 26 juillet.—Tout en étant irrité contre Blaine, nous sommes dans la pondance tant de sang-froid et de cynisme, la presse d'ici ne croit pas à la possibilité d'une guerre.

SAN SALVADOR VICTORIEUX

MEXICO, 26 juillet.—Après un long combat l'armée de San Salvador a vaincu celle du Guatemala, priant les consuls de León, Nicaragua et Costa Rica favorablement les San Salvadoriens.

ONGLE DÉNONCIATEUR

PARIS, 26 juillet.—On a découvert d'une façon curieuse l'auteur d'un vol à la parfumerie Rimmel. On a retrouvé, pris sous le nez d'un des employés, Jules Lebrun. La police a été, pour l'arrêter, cette nuit, mais au moment où les agents sont entrés, il est précipité par la fenêtre du sixième étage et a été tué sur le coup.

ESPIONNAGE EN GRAND

PARIS, 26 juillet.—Le gouvernement russe a engagé les services des agences de police particulières plus connues du continent pour surveiller les manœuvres des nihilistes qui l'on croit avoir établi, pour le moment, leur quartier général à Londres.

LA CURIOUSITÉ DES FEMMES

BERLIN, 26 juillet.—Un accident a eu lieu hier à l'occasion d'un mariage de la princesse Valérie. Elle de l'empereur, six cents femmes sont arrivées ensemble pour assister à la cérémonie.

LE PACIFIQUE CANADIEN AU NOUVEAU-BRUNSWICK

ST. JOHN, N. B., 26 juillet.—L'acquisition du chemin de fer du Nouveau-Brunswick par le Pacifique Canadien a été décidée par le conseil d'administration de cette dernière ligne.

PERSONNEL

Le Rev. P. Fillard, C. M. I., D. D., de l'Université d'Ottawa est à prêcher un retraite à Dundas, Ont. Il sera de retour la semaine prochaine.

M. J. N. Chevrier, caissier de la maison Patterson, de Montréal, était en cette ville hier, l'objet du Dr Chevrier.

M. Emmanuel Tassé, sa famille et Mme Kovars, sont de retour d'un voyage dans les provinces maritimes.

AVIS AUX CREANCIERS

DE LA SUCCESSION DE FIEU NORBERT MACHILON

Avis est par le présent donné conformément aux Statuts Révisés d'Ontario, chap. 110, Sec. 36, que tous les créanciers et autres personnes ayant des réclamations contre les biens personnels de feu Norbert Machillon, dans son vivant de la ville d'Ottawa dans le Comté de Carleton, Voyageur, qui est mort le 20 jour de Mai A. D. 1890, à ou près du Fort Colonge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer par toutes dépenses payées, avant le 20 Août 1890 inclusivement, au sousigné Procureur du Rev. Léon Napoléon Campaux l'administrateur des biens personnels du dit défunt, 569 rue Sussex, Ottawa, Ont. leurs noms et descriptions, les détails, leurs adresses et descriptions, les faits et preuves de leurs réclamations, et le montant de leurs créances ou garanties (s'ils en ont).

Il est avis par le présent donné qu'après le 20 Août 1890 le dit administrateur procédera à la distribution des biens du dit défunt parmi les personnes qui ont droit de ces biens, ayant égard seulement aux réclamations pour lesquelles il aura été notifié, et le dit administrateur ne sera pas responsable pour les biens du défunt ou pour aucune partie de ces biens, à aucune personne ou personnes pour les réclamations desquelles il n'aura pas eu de notice au temps de la dite distribution.

Daté à Ottawa ce 19 Juillet 1890. ALFRED E. LUSSIER, Procureur pour le dit administrateur

Une grande fête aura lieu à Laprairie le 30 du courant à l'occasion de la bénédiction d'un nouveau cimetière pour la paroisse. La cérémonie sera présidée par Mgr de Montréal accompagné des évêques César et Gravel.

Hier, M. L. O. David, président de la Saint-Jean-Baptiste, a adressé au maire et aux échevins une lettre demandant à la cité un subside de \$10,000 pour le monument national.

Dans la nuit de vendredi un jeune homme nommé Alfred Lapointe a été surpris au moment où il essayait d'enlever le petit magasin de déjeunier, au coin des rues Napoleon et Notre Dame. Un employé du magasin, qui demeure dans un appartement au-dessus, l'entendit croquer la porte et descendit aussitôt, après avoir envoyé un petit garçon chercher la police.

On annonce la mort de M. Pierre Dessaint, ancien marchand de Kamouraska, à l'âge avancé de 86 ans. Il était le père de M. Alexis Dessaint, M. P.

Le Rev. P. Fillard, C. M. I., D. D., de l'Université d'Ottawa est à prêcher un retraite à Dundas, Ont. Il sera de retour la semaine prochaine.

M. J. N. Chevrier, caissier de la maison Patterson, de Montréal, était en cette ville hier, l'objet du Dr Chevrier.

M. Emmanuel Tassé, sa famille et Mme Kovars, sont de retour d'un voyage dans les provinces maritimes.

CHEMIN DE FER

Canada & Atlantique

Vous proposez-vous de visiter cet été le fleuve St Laurent, le lac Champlain, les Adirondacks, les Montagnes Vertes, les Montagnes Bleues, la mer ou tout autre endroit où vous voulez réparer votre santé, avant d'acheter votre billet, adressez-vous au bureau des billets de la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique, 24 rue Sparks, bloc de l'Hotel Russell, ou tout vous donnera des avantages spéciaux.

Billets aux plus bas prix pour toutes les stations balnéaires

Nous attirons l'attention du public sur les délicieuses promenades suivantes. \$1.00 d'Ottawa à Valleyfield et retour, pension comprise au Queen's Hotel. Billets pour départ le Samedi et retour le dimanche.

Les rapides du Cîteau près de Valleyfield sont renommés pour leur belle pêche. On peut obtenir ses guides à demande. \$5.00 d'Ottawa à Rouse's Point et retour, pension comprise au Queen's Hotel. Billets pour départ le Samedi et retour le dimanche.

\$8.00 d'Ottawa à Rouse's Point et retour, pension comprise au Queen's Hotel. Billets pour départ le Samedi et retour le dimanche.

\$7.00 d'Ottawa à Rouse's Point et retour, pension comprise au Queen's Hotel. Billets pour départ le Samedi et retour le dimanche.

\$6.00 d'Ottawa à Rouse's Point et retour, pension comprise au Queen's Hotel. Billets pour départ le Samedi et retour le dimanche.

\$5.00 d'Ottawa à Rouse's Point et retour, pension comprise au Queen's Hotel. Billets pour départ le Samedi et retour le dimanche.

\$4.00 d'Ottawa à Rouse's Point et retour, pension comprise au Queen's Hotel. Billets pour départ le Samedi et retour le dimanche.

\$3.00 d'Ottawa à Rouse's Point et retour, pension comprise au Queen's Hotel. Billets pour départ le Samedi et retour le dimanche.

\$2.00 d'Ottawa à Rouse's Point et retour, pension comprise au Queen's Hotel. Billets pour départ le Samedi et retour le dimanche.

\$1.00 d'Ottawa à Rouse's Point et retour, pension comprise au Queen's Hotel. Billets pour départ le Samedi et retour le dimanche.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

Prenez votre billet à l'Hotel Russell, 24 rue Sparks Ottawa.

AVIS AUX CREANCIERS

DE LA SUCCESSION DE FIEU NORBERT MACHILON

Avis est par le présent donné conformément aux Statuts Révisés d'Ontario, chap. 110, Sec. 36, que tous les créanciers et autres personnes ayant des réclamations contre les biens personnels de feu Norbert Machillon, dans son vivant de la ville d'Ottawa dans le Comté de Carleton, Voyageur, qui est mort le 20 jour de Mai A. D. 1890, à ou près du Fort Colonge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer par toutes dépenses payées, avant le 20 Août 1890 inclusivement, au sousigné Procureur du Rev. Léon Napoléon Campaux l'administrateur des biens personnels du dit défunt, 569 rue Sussex, Ottawa, Ont. leurs noms et descriptions, les détails, leurs adresses et descriptions, les faits et preuves de leurs réclamations, et le montant de leurs créances ou garanties (s'ils en ont).

Il est avis par le présent donné qu'après le 20 Août 1890 le dit administrateur procédera à la distribution des biens du dit défunt parmi les personnes qui ont droit de ces biens, ayant égard seulement aux réclamations pour lesquelles il aura été notifié, et le dit administrateur ne sera pas responsable pour les biens du défunt ou pour aucune partie de ces biens, à aucune personne ou personnes pour les réclamations desquelles il n'aura pas eu de notice au temps de la dite distribution.

Daté à Ottawa ce 19 Juillet 1890. ALFRED E. LUSSIER, Procureur pour le dit administrateur

Une grande fête aura lieu à Laprairie le 30 du courant à l'occasion de la bénédiction d'un nouveau cimetière pour la paroisse. La cérémonie sera présidée par Mgr de Montréal accompagné des évêques César et Gravel.

Hier, M. L. O. David, président de la Saint-Jean-Baptiste, a adressé au maire et aux échevins une lettre demandant à la cité un subside de \$10,000 pour le monument national.

Dans la nuit de vendredi un jeune homme nommé Alfred Lapointe a été surpris au moment où il essayait d'enlever le petit magasin de déjeunier, au coin des rues Napoleon et Notre Dame. Un employé du magasin, qui demeure dans un appartement au-dessus, l'entendit croquer la porte et descendit aussitôt, après avoir envoyé un petit garçon chercher la police.

On annonce la mort de M. Pierre Dessaint, ancien marchand de Kamouraska, à l'âge avancé de 86 ans. Il était le père de M. Alexis Dessaint, M. P.

Le Rev. P. Fillard, C. M. I., D. D., de l'Université d'Ottawa est à prêcher un retraite à Dundas, Ont. Il sera de retour la semaine prochaine.

M. J. N. Chevrier, caissier de la maison Patterson, de Montréal, était en cette ville hier, l'objet du Dr Chevrier.

M. Emmanuel Tassé, sa famille et Mme Kovars, sont de retour d'un voyage dans les provinces maritimes.

Peinturez

Vos Bâties en Briques

—AVEC—

La Peinture à Briques plates

—DE—

HOWE

Preparez dans toutes

LES COULEURS.

LE SIROP DE RECNAULD

est une préparation

général et d'un efficacité

éprouvée contre les maladies

des bronches et de la poitrine.

Elle est composée de plantes

médicinales et de principes

général et d'un efficacité

éprouvée contre les maladies

des bronches et de la poitrine.

Elle est composée de plantes

médicinales et de principes

général et d'un efficacité

éprouvée contre les maladies

des bronches et de la poitrine.

Elle est composée de plantes

médicinales et de principes

général et d'un efficacité

éprouvée contre les maladies

des bronches et de la poitrine.

Elle est composée de plantes

médicinales et de principes

général et d'un efficacité

éprouvée contre les maladies

des bronches et de la poitrine.